

CSSCT

Pôle Emploi Normandie

BILAN CSSCT du 07.07.2022

Aménagement de Caen Fresnel

Le projet fait suite à un besoin de bureaux (gain de 3 bureaux).

La durée des travaux envisagés est de 3 semaines environ. Nous serons destinataires du calendrier ainsi que du plan de prévention de la réalisation.

La DAPE s'engage à ce qu'un bureau individuel fermé soit identifié au planning.

La CSSCT émet un avis favorable, sous réserve de la transmission des informations.

Aménagement de Carentan

La CSSCT se félicite qu'après de multiples alertes concernant les conditions de travail des agents de Carentan, des travaux soient envisagés.

Cependant, nous alertons sur différents points :

- Zone d'accueil :
La superficie est réduite de 20m² (pour une cible à 40m²), entraînant une suppression de la zone d'attente, délocalisée au niveau de l'accueil de France Service. Cette réduction pourrait également empêcher une réception fluide au niveau de l'accueil, tant sur le flux que sur rdv (estimation de la direction : 20 demandeurs par jour sur flux).
Repositionnement de l'affichage dynamique : il est envisagé de le transférer dans le hall de France Service. Un pila sera également transféré dans le hall de FS.
La direction doit revenir vers les élus avec des informations concernant la zone d'accueil et la gestion de l'attente.
- Local ménage :
Nous notons que ce local est supprimé dans le projet d'aménagement. Le chariot ménage devra être stationné dans les sanitaires, à côté de l'évier. Cela pose la question du stockage des produits (sécurité), ainsi que du stockage des fournitures. **La direction s'est engagée à gérer l'approvisionnement des fournitures avec le prestataire de manière à éviter les stocks trop importants.**
La direction s'engage à revenir vers les élus concernant ces problématiques.
- Bureaux
Alerte sur le bureau 7, doté d'une porte. La direction s'engage à ce qu'il n'y ait pas de réception public dans ce bureau.
Le bureau B1 est identifié par la direction comme étant celui du manac car proche de l'accueil, et doté de vitrophanie ainsi que de 2 portes.

La CSSCT préconise l'ajout d'armoires dans les bureaux afin de garantir des possibilités de rangement (notamment B6 et B2).

La CSSCT préconise l'achat de bureaux droits pour les agents, et non arrondi car générateurs de TMS. Nous préconisons également de ne pas placer les écrans face aux fenêtres.

La direction s'engage à revenir vers les élus concernant ces problématiques.

- Réception collective

Deux salles de réunion France Service sont incluses dans le bail pour la mise en place d'ateliers et réunions collectives.

- Local archives/vestiaires : la direction s'engage à nous tenir informés de l'utilisation et l'occupation de ce local, dans un objectif d'optimisation de l'espace.

- PMR

Il n'y a pas d'accès PMR assuré à l'étage. Au besoin, la direction s'engage à transformer le bureau 5 en salle de détente.

- OATT

Les élus s'étonnent de l'horaire de fermeture au public fixé à 17h, ce qui ne respecte pas l'accord OATT régional. Cela oblige à minima l'agent d'accueil et le manac à finir à 17h, y compris le vendredi (rappel : Carentan est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 08H30-12H30 et de 13H30-17h).

La direction s'est engagée à revenir vers les élus concernant cette problématique.

- Durée des travaux

Estimée à environ 3 mois en site fermé. Les agents vont donc être relogés pendant cette période. A ce jour, il n'y a pas de solution, la direction étudie les pistes France Service ou algéco.

La direction s'est engagée à revenir vers les élus concernant cette problématique.

Sans information ce jour sur le relogement, les élus CSSCT s'en remettent aux élus CSE afin d'étudier les conditions de ce relogement dans le cadre d'une consultation.

Meubles d'accueil ADD

La CSSCT alerte sur les modèles de bureaux envisagés par les agences actuellement en ADD fast.

En effet, ces bureaux, bien qu'étant attractifs pour les usagers, ne sont pas adaptés pour une réception debout. Ils sont conçus pour une réception en position assise de l'agent. De plus, il n'est pas prévu d'emplacement pour l'imprimante, le téléphone, le plexiglas, l'écran articulé demandeur et le clavier. Il n'y a pas non plus de rangement prévu.

La direction s'engage à visiter le showroom afin de visualiser ces bureaux et les chaises adaptées, et de prendre les mesures. Les informations devront nous parvenir au plus tôt.

La CSSCT demande à la direction d'alerter les sites concernés, et d'envisager des solutions mobilières alternatives.